

Le dim. 1 déc. 2019 à 22:16, <[denis@dbv-expertises.fr](mailto:denis@dbv-expertises.fr)> a écrit :



DBV EXPERTISES

<https://www.dbv-expertises.fr>

**Tél : 06.26.18.20.25**

Denis Blanc, Expert d'assuré

À l'attention de Joseph Martinez,

Je me permets donc de vous contacter concernant les intempéries qui ont touchés et qui touchent encore entre autre le département du VAR. Il se trouve que mon activité professionnelle est liée pour partie aux dégâts causés par ces catastrophes naturelles.

Les gens qui vont être touchés par ces phénomènes météorologiques vont devoir faire face maintenant à leurs compagnies d'assurances qui vont nommer un expert de compagnie pour la prise en charge de leurs dommages. L'expert de compagnie est là pour **représenter la compagnie** et non l'assuré !!!!!

Expert de compagnie pendant 25 ans et à présent installé en qualité d' **expert d'assuré** sous l'entité Cabinet DBV EXPERTISES, nous connaissons donc toutes les ficelles utilisées par les experts pour payer le moins possible !!!

Le **Cabinet DBV Expertises** est un cabinet indépendant d'expertise en assurance exerçant **pour le compte exclusif des assurés**, intervenant sur toute la France et dont les collaborateurs ont plus de 30 ans d'expérience dans le monde de l'expertise.

Notre activité principale est d'assister, représenter et défendre les intérêts de l'assuré sur **tout type de sinistre (Dégâts des eaux, Catastrophe naturelle, incendie, dommages électrique, vol, vandalisme....)** afin que celui-ci puisse être indemnisé à **sa juste valeur** et le plus rapidement possible. En effet, dans quasiment 100% des cas, le sinistré qui fait appel à notre cabinet obtient toujours une indemnisation optimum grâce à notre technicité et à notre connaissance expertale **et surtout bien supérieur à l'indemnité qu'il aurait obtenu sans notre intervention.**

Concernant nos honoraires, il n'y a aucune avance de fonds à faire, nous sommes payés lorsque l'assuré est payé. Nos honoraires sont généralement de 10% du montant des dommages obtenus en sachant bien entendu que la somme que nous réussissons à obtenir couvre très largement nos honoraires.

Si vous ou vos connaissance ou vos amis ont besoin de nos services (On intervient pour les particuliers, les entreprises, les industries, les syndicats, les bailleurs sociaux...), n'hésitez pas à leurs donner mes coordonnées.

N'hésitez pas à m'appeler pour de plus amples informations si vous le souhaitez.  
Restant à votre disposition,  
Cordialement,

Denis BLANC - **Expert d'Assuré**

